



EDITO

Un projet audacieux
et innovant
par Philippe Curti,
Président de l'ANSF



Après plusieurs mois d'étude, de négociations et de création d'outils nécessaires à son fonctionnement, le Pôle National de Promotion du Selle Français voit le jour. S'inscrivant pleinement dans le cadre du Plan de Promotion du Selle Français défini en 2005, son objectif est double : d'une part aider les éleveurs à caractériser, à évaluer et à commercialiser leur production, d'autre part reconquérir des parts de marché en France et à l'étranger par l'adéquation de la demande et de l'offre, par la satisfaction de la clientèle et par la sécurisation des échanges grâce à un contrat de vente type. La seconde étape du déploiement du Pôle National va consister à décliner ce concept en régions, selon les mêmes critères de qualité. En synergie avec les Associations Régionales, la mise en place des Pôles Régionaux de Promotion du Selle Français permettra ainsi de constituer un véritable réseau technique et commercial, fédéré autour de la race SF, et de mieux répondre à la demande française et étrangère.

La mise en oeuvre du Plan de Promotion du Selle Français se concrétise également par l'ouverture courant mai des bases commerciales « Poulinières SF » et « SF à vendre » sur le site Internet www.selle-francais.fr. Malgré les difficultés rencontrées, cet ambitieux projet donne accès à une mine d'informations techniques complètes sur les poulinières inscrites au Programme d'Élevage du Selle Français (carrière, production existante et croisements en cours...) et met à disposition un espace de vente réservé aux adhérents ANSF pour leurs offres de Selle Français à vendre.

Merci encore à nos partenaires, les Haras Nationaux et le Centre Hippique de Versailles, aux permanents et administrateurs, dont l'implication a permis de faire aboutir un projet audacieux et innovant, qui contribuera, nous l'espérons tous, à booster les ventes de Selle Français et à satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante en termes de transparence des transactions, de qualité du produit et de services associés.

NOUVEAU dans Passion Selle Français !

Une rubrique Questions / Réponses.
Rendez-vous en page 6 >>

DOSSIER SPECIAL



Lancement du Pôle National de Promotion

Tout le monde en parle depuis plus d'un an. Le voici qui prend forme à l'aune d'une saison 2006 qui va être marquée par la mise en oeuvre de nombreux projets au sein de l'ANSF. Objectif : améliorer les services rendus aux adhérents, et plus largement aux éleveurs et défenseurs du Selle Français. Conformément aux accords convenus lors des assemblées générales 2005 et 2006, la politique de l'ANSF est basée sur le développement d'actions de promotion destinées à faciliter l'accès au marché pour les chevaux des adhérents. C'est ainsi que priorité a été donnée au projet de création du Pôle National de Promotion.

Relier la demande à l'offre Le Pôle National de Promotion en liaison avec les régions

Premier grand chantier concret de cette nouvelle stratégie d'aide à la commercialisation, le Pôle National de Promotion. Après avoir lancé un appel d'offre pour fixer le lieu d'implantation du pôle suivant des critères précis concernant la structure, le financement et l'aspect de fonctionnement, le Club Hippique de Versailles a été choisi.

Les volontés conjointes des parties ont permis le montage d'un projet à plusieurs vitesses, suivant la progression des ven-

tes de chevaux, limitant de la sorte les risques financiers, une volonté claire de ne pas hypothéquer l'avenir de l'association. L'option choisie fait donc état d'un démarrage progressif.

Dans un premier temps, l'ANSF disposera de **5 boxes au centre hippique de Versailles** et de l'utilisation des installations pour préparer et présenter les chevaux à la vente. Les Haras nationaux compléteront le dispositif en offrant une base arrière d'une dizaine de boxes



et les installations de travail du site des **Bréviaires**, carrière, manège et marcheur. Cela permettra donc de pouvoir réunir un effectif d'environ **15 chevaux dès le lancement**.

Fin 2007, il est prévu par le centre hippique de Versailles d'engager une deuxième phase de l'opération avec **la construction de 20 boxes et des locaux administratifs et commerciaux** permettant à l'ANSF de gérer le pôle sur place.

Des demandes de soutiens financiers initiées conjointe-

ment par le club hippique de Versailles et par l'ANSF permettront une aide au lancement de l'opération, ainsi qu'un complément pour les investissements immobiliers prévus l'année prochaine.

L'objectif de l'ANSF n'est pas de se substituer aux marchands ou de se transformer en courtier. L'objectif affiché de l'ANSF est de promouvoir l'image du Selle français en offrant une large gamme de chevaux sélectionnés et adaptés aux attentes de chaque cavalier. En résumé, de **proposer aux visiteurs une vitrine du savoir-faire des éleveurs de Selle Français**, dans un cadre privilégié, fonctionnel et dans le souci de la transparence des transactions et du respect des intérêts de l'éleveur et de l'acheteur.

A l'intérieur de ce numéro Spécial Pôle de Promotion, retrouvez tous les détails sur son fonctionnement et les modalités d'inscription des chevaux.

Au programme

- Lancement du Pôle National de Promotion....p.1
- Dernière minute....p.3
- Bulletin d'inscription au Pôle....p.4
- Règlementation : approbation des étalons étrangers....p.5
- Questions / Réponses....p.6

COMMERCIALISATION

PROJETS

LANCEMENT DU PÔLE NATIONAL DE PROMOTION

Un Pôle de Promotion oui mais pour quoi faire ? A qui est-il destiné ? Quel est son coût ? Quels chevaux pourront y rentrer ? Autant de questions que vous vous posez dont voici les réponses. A l'heure où le lancement officiel prend corps, l'ANSF vous propose de mieux comprendre les rouages de ce projet fédérateur.



1. Qu'est-ce que le Pôle National de Promotion ?

Le Pôle National de Promotion du Selle Français est un espace de vente de chevaux Selle Français, dont la pré-sélection par un comité d'experts garantit aux clients français et étrangers - particuliers et professionnels - des chevaux de sport performants, sains et conformes à leurs attentes. Cet espace de vente, créé par l'ANSF avec la collaboration du Centre Hippique de Versailles (78 - Yvelines), réunit toutes les conditions pour accueillir sereinement à la fois les clients et les chevaux.

L'ANSF assure la gestion de la relation client et le suivi après-vente du cheval afin de fidéliser la clientèle.

Un comité d'experts, constitué de représentants de l'ANSF, des marchands, des Haras Nationaux et d'un vétérinaire agréé, est chargé de faire passer les tests aux chevaux.

Pour garantir une totale transparence, les experts ne peuvent ni présenter ni acheter des chevaux au Pôle National de Promotion du SF.

Caractéristiques techniques

Le Pôle National de Promotion se caractérise par la mise à disposition de 5 boxes au Centre Hippique de Versailles et de ses installations pour préparer et présenter les chevaux à la vente.

Les Haras Nationaux complètent le dispositif en offrant une base arrière au Haras des Bréviaires incluant une dizaine de boxes et les installations de travail (carrière, manège et marcheur).

Fin 2007, le Centre Hippique de Versailles a prévu d'engager une deuxième phase de l'opération avec la construction de 20 boxes et des locaux administratifs et commerciaux permettant à l'ANSF de gérer le pôle sur place.

2. Quel est son objectif ?

Son objectif est double : d'une part aider les éleveurs à caractériser, à évaluer et à com-

Pôle National de Promotion du Selle Français

mercialiser leur production, d'autre part reconquérir des parts de marché en France et à l'étranger par l'adéquation de la demande et de l'offre et par la satisfaction de la clientèle.

3. Quelles sont les perspectives de développement ?

Fort de la 1ère expérience du Pôle National qui accueille des chevaux de toute la France, la 2ème étape consistera à décliner le concept en régions sous forme de Pôles Régionaux, selon les mêmes critères de qualité.

4. Comment fonctionne le Pôle National de Promotion ?

1/ Enregistrement du bulletin d'inscription avec le règlement (ANSF)

2/ Arrivée du cheval au Haras des Bréviaires (transport à la charge du propriétaire)

3/ Tests de sélection des candidats par un comité d'experts* :

- **Visite vétérinaire** comprenant un examen clinique et un protocole radio numérique de 6 à 12 clichés, suivant l'âge du cheval ;
- Evaluation du **modèle** et des **allures** ;
- Examen du **comportement** et du **caractère** ;
- Examen du **dressage** et de la **soumission** du cheval monté ;
- pour le CSO, un **parcours** à la côte correspondant au niveau et à l'âge du cheval ou pour le dressage une reprise correspondant également au niveau du cheval.

Le comité d'experts attribue une note de 1 à 10 sur les critères ainsi évalués.

En concertation avec le propriétaire, le comité d'experts peut également faire une estimation du prix de vente du cheval, en correspondance avec le marché et la gamme de chevaux recherchés.

- (* Composition du comité d'experts :
- 1 représentant de l'ANSF
 - 1 représentant des marchands
 - 1 représentant des Haras Nationaux :

4/ Transmission du résultat des tests de sélection au propriétaire

Cas n°1 : Chevaux non sélectionnés pour la session

5/ Les chevaux non retenus dans un lot sont inscrits gratuitement pendant 3 mois dans la base commerciale « **SF à vendre** », accessible sur le site www.sellefrancais.fr.

NB : si un cheval fait l'objet d'une demande, le commercial de l'ANSF pourra se rendre directement chez son propriétaire pour le présenter et le faire essayer.

6/ Retour du cheval chez son propriétaire (transport à la charge du propriétaire)

Cas n°2 : Chevaux sélectionnés

5/ Les chevaux retenus sont inscrits gratuitement pendant 3 mois dans la base commerciale « **SF à vendre** », accessible sur le site www.sellefrancais.fr.

Si le nombre de chevaux sélectionnés est supérieur au nombre de places disponibles, une liste d'attente est constituée. Lorsqu'un cheval est vendu et qu'une place se libère, le cheval intègre immédiatement le Pôle sans repasser les tests de sélection.

PROJETS

LANCEMENT DU PÔLE NATIONAL DE PROMOTION (suite)

6/ Transfert des chevaux sélectionnés du Haras des Bréviaires Hippique vers le Centre Hippique de Versailles (transport assuré par le CHV).

7/ Signature d'un contrat de pension à durée déterminée entre le propriétaire et le Centre Hippique de Versailles.

8/ Signature d'un mandat de vente entre le propriétaire et l'ANSF.

9/ Séjour du cheval au Pôle de promotion pour toute la période de promotion :

- Travail et soins quotidiens
- Présentation aux acheteurs par un chargé de clientèle ANSF et le cavalier du Pôle.
- Compte-rendu régulier au propriétaire.

Nota bene : un cheval intégré au Pôle a la possibilité de sortir en compétition avec son cavalier habituel.

10/

A) Le cheval est vendu pour le compte de l'éleveur avec contrat de vente.

> Transfert du cheval depuis le CHV chez le nouveau propriétaire (transport négocié entre le vendeur et l'acquéreur)

> Le chargé de clientèle ANSF assure un suivi du cheval auprès du nouveau propriétaire afin de mesurer la satisfaction de l'acheteur, et tient informé l'ancien propriétaire.

B) Le cheval n'est pas vendu au terme de la période de promotion.

> Retour du cheval chez son propriétaire (transport à la charge du propriétaire).

> Remise d'un dossier détaillé incluant le compte-rendu de travail du cheval, ses acquis et son évaluation par le comité d'experts.

5. Combien coûte l'entrée au Pôle de Promotion du Selle Français ?

- Frais d'inscription et de sélection : 300

COMMERCIALISATION

€ par cheval, incluant la visite vétérinaire.

- **Pension** : 300 € par mois (à la charge de l'éleveur).

6. Quels engagements vis-à-vis des clients ?

- **Offre complète et de qualité** d'une quinzaine de chevaux Selle Français issus de nos élevages, de 4 ans et plus, tous niveaux, sélectionnés par un comité d'experts.

- **Présentation et essai 7j / 7 sur rendez-vous.**

- **Achat sécurisé : les garanties ANSF**

- > Visite vétérinaire complète,
- > Chevaux montés et testés sur parcours,
- > Modèle et origines choisis,
- > Test de caractère,
- > Contrat de vente clair,
- > Conseil d'achat et suivi après-vente par un spécialiste SF.

SPECTACULAIRE !

Deux Selle Français ont enthousiasmé le public de la Finale de la Coupe du Monde de Saut d'Obstacles. Cela se passait à Kuala Lumpur en Malaisie le week-end dernier. **Ideo du Thot SF** (x *Arioso du Theillet sf*), né à l'élevage du Thot chez Margrit et Jean-François Noël dans la Manche, termine à la **3ème place** sous la selle du suisse Beat Mändli après avoir commis seulement une faute sur les 3 jours de compétition. **Albin III SF** (x *Hidalgo de Riou sf - photo ci-contre*), quant à lui, finit à une extraordinaire 4ème place après une dernière manche d'anthologie. Même en l'absence de son chef de file mondial Baloubet du Rouet SF (vainqueur rappelons le 3 fois de la Coupe du Monde), **le Selle Français dispose là de deux ambassadeurs de grande classe**. Rendez-vous dans le numéro 9 de *Passion Selle Français* pour un portrait croisé de ces deux phénomènes.



DERNIERE MINUTE

NOUVEAU

L'ANSF propose à ses adhérents des cartes de visite et cartes de correspondance logotypées SF. Pour obtenir des conditions préférentielles, l'ANSF établit des prévisions de commande. Si vous êtes intéressé, contactez Clotilde MASSARI au 01.46.12.34.05 ou par e-mail à clotilde.massari@ansf.fr.

AVANTAGE ANSF / ABONNEMENT LE CHEVAL

Attention : exceptionnellement pour les **adhérents** ANSF, l'abonnement annuel au journal Le Cheval est maintenu à **50 € au lieu de 59 €**. Si vous vous êtes déjà abonné et que vous n'avez pas bénéficié de ce tarif préférentiel, merci de contacter le service abonnement du Cheval : votre abonnement sera prolongé de 3 numéros.

**FORMULAIRE****PÔLE NATIONAL DE PROMOTION**

1^{ÈRE} SESSION DE SÉLECTION LE 10 MAI 2006 AU HARAS DES BRÉVIAIRES (YVELINES - 78)

BULLETIN D'INSCRIPTION**Informations Propriétaire**

NOM :	Prénom :
Raison sociale :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone :	Fax :
E-mail :	

Identification Cheval

NOM :		
N°SIRE/N°UELN :	N° transpondeur :	
<input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Hongre <input type="checkbox"/> Femelle	Taille :	Robe :
Date de naissance :	Naisseur :	
Orientation : <input type="checkbox"/> CSO' <input type="checkbox"/> Dressage <input type="checkbox"/> Complet <input type="checkbox"/> Hunter <input type="checkbox"/> Horse-ball <input type="checkbox"/> Voltige <input type="checkbox"/> Loisir Niveau actuel : Niveau potentiel :		
Public cible : <input type="checkbox"/> Amateur <input type="checkbox"/> Professionnel <input type="checkbox"/> Centre équestre	Prix net HT et hors frais de courtage :	

- J'inscris ce cheval au Pôle National de Promotion du Selle Français.** Je bénéficie de **3 mois gratuits** dans la base commerciale « SF à vendre » accessible sur le site Internet www.sellefrançais.fr
 > Frais d'inscription et de sélection : 300 €
- J'inscris uniquement ce cheval dans la base commerciale « SF à vendre »**
 > 1 mois de parution : 25 €
 > Mois supplémentaire : 15 €
 > Forfait 3 mois : 50 €

A joindre au bulletin d'inscription

1/ Une photo

- Format électronique : à envoyer par email à commercial@sellefrançais.fr en précisant le nom du cheval
- Format papier : à envoyer à l'adresse postale de l'ANSF

2/ Votre règlement : chèque à l'ordre de l'ANSF

DOSSIER COMPLET A RENVoyer A L'ANSF
56 avenue Henri Ginoux
92120 MONTROUGE

REGLEMENTATION

ELEVAGE

SYNTHÈSE DES RÈGLES D'APPROBATION DES ÉTALONS DE RACES ÉTRANGÈRES POUR PRODUIRE EN SELLE FRANÇAIS

Nombre d'éleveurs choisissent chaque année de croiser leurs juments avec des étalons d'origine étrangère. L'ouverture du studbook SF et l'amélioration de la connaissance de la génétique non SF (résultats internationaux, descendance, etc.) a entraîné l'arrivée massive de reproducteurs au pedigree séduisant dans l'hexagone. Toutefois, certain(e)s ont eu la désagréable surprise de constater que le produit issu de cette union n'était pas toujours inscriptible au studbook SF. Il nous paraissait donc important de rappeler les règles d'approbation des étalons étrangers pour produire en SF.

@ Les étalons étrangers approuvés avant le 1er Septembre 2004 (§4.1.1 du règlement du stud-book SF)

Les étalons approuvés pour produire en Selle Français antérieurement à la monte 2005, sont approuvés à produire :

- à la section A du Selle Français s'ils détiennent les qualifications « Elite » ou « Très bon », ou dès qu'ils les atteignent, ou sur décision de la commission du stud-book.

- à la section B du Selle Français dans les autres cas

@ Les étalons étrangers approuvés entre Septembre 2004 et Mars 2005 (§4.4.1 du règlement du stud-book SF du 2 Septembre 2004)

« Un candidat étalon peut être approuvé pour produire en Selle Français B s'il dispose d'une approbation en vigueur comme étalon dans un stud-book reconnu par la WBFSSH. »

Annexes V : « pour les étalons de race étrangère, fournir de plus l'attestation officielle de son approbation en vigueur comme étalon dans un stud-book reconnu par la WBFSSH »

@ Les étalons étrangers approuvés depuis Mars 2005 (§4.4. et 4.4.1 du règlement du stud-book SF du 18 mars 2005)

« 4.4. Autres Approbations par les disciplines sportives
Les chevaux de races autres que Selle Français inscrits à leur naissance dans un stud-

book reconnu par la WBFSSH, ou Pur sang ou AQPS ou arabe peuvent être approuvés à la monte publique pour produire aux sections A ou B du Selle Français, selon les dispositions prévues au 4.3.5.

L'approbation peut être obtenue selon trois modalités :

peuvent être approuvés dans les mêmes conditions que les étalons SF

- sur référence si BSO, BDR ou BCC >= 22 (cd O,5) + note modèle (>= 60/100 si chevaux de 6 ans et moins)

- accès à la commission d'approbation en fonction de leurs

- ou en CSO et Dressage >

* a été classé 3 fois dans les 3 premiers d'un grand prix international en concours de saut d'obstacles international officiel, CSI W, concours de dressage international officiel,

* ou a été classé 3 fois dans les 8 premiers d'un Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Jeux Olympiques, et finale de la coupe du monde

- ou dont deux produits

* ont été classés 3 fois dans les 3 premiers d'un grand prix international en concours de saut d'obstacles international officiel, CSI W, concours de dressage international officiel,

* ou ont été classés 3 fois dans les 8 premiers d'un Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Jeux Olympiques, et finale de la coupe du monde.

- ou en Concours Complet >

* a été classé au moins 1 fois dans les 8 premiers d'un CCI ****, Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Jeux Olympiques

* ou dont deux produits ont été classés 1 fois dans les 8 premiers d'un CCI ****, Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Jeux Olympiques ».

Le règlement du studbook est disponible auprès de l'ANSF

ou sur le site Internet www.sellefrancais.fr. Faire la demande par téléphone (01.46.12.34.01) ou par e-mail (info@sellefrancais.fr).



Nirvana V (NL), étalon étranger approuvé SF-A sur performances.

4.4.1. Approbation sur références

Un candidat étalon inscrit à sa naissance dans un stud-book reconnu par la WBFSSH peut être approuvé pour produire en Selle Français B s'il dispose d'une approbation définitive, sans limitation du nombre de juments saillies, en vigueur comme étalon dans son stud-book d'origine. La constitution et l'instruction de son dossier s'effectue selon les modalités prévues au § 4.1.2. (L'approbation sur référence ne dispense donc pas de la fourniture du dossier avec les informations figurant en annexes IV et VI).

@ Les étalons étrangers concourant en France

performances (élite ou excellent à la finale 4 ans ; qualifié à la finale à 5 ou 6 ans)

@ Approbation sur décision de la commission du stud-book du Selle Français (§ 4.4.3 du règlement du stud-book)

« A titre exceptionnel, tout étalon peut être approuvé pour produire à la section A ou B du Selle Français par décision de la commission du stud-book si ses qualités ou celles de sa production le justifient.

Pour les disciplines olympiques, les performances internationales doivent être du niveau indiqué ci dessous pour que l'étalon produise à la section A :

NOUVEAU

Retrouvez tous les mois dans cette rubrique les réponses à vos questions concernant le Selle Français, son histoire, son élevage, son actualité.

QUESTIONS
RÉPONSES

Question : Comment savoir si un étalon est approuvé en SFA ou SFB ?

Réponse : La plupart des informations sur les étalons sont référencées et consultables sur le site www.harasire.net, rubrique Consultation / infos d'un cheval.

La recherche s'effectue par nom et/ou par n°SIRE et/ou par race. Dans le cas où vous n'auriez pas trouvé ainsi, un mode "Recherche avancée" est également disponible en cliquant sur "Avancé" sur la page initiale de recherche.



Ici, New York (NL), approuvé SF-A et SF-B.

Sur la page de résultats de la recherche, cliquez sur le nom du cheval de votre choix puis sur la rubrique Reproduction, sous-rubrique Approbation. Attention, la consultation de cette information est payante. Pour en bénéficier, veuillez vous référer aux modalités d'achat en cliquant sur "Comptes utilisateurs" dans le menu supérieur.

Question : Comment se procurer le bulletin d'inscription des poulinières au Programme d'Elevage SF ?

Réponse : Le bulletin est disponible sur demande à l'ANSF soit par email : info@sellefrancais.fr, soit par fax : 01 46 12 34 09, soit par téléphone : 01 46 12 34 01.

Il sera prochainement téléchargeable sur le site www.sellefrancais.fr, Rubrique Elevage / Programme d'élevage.



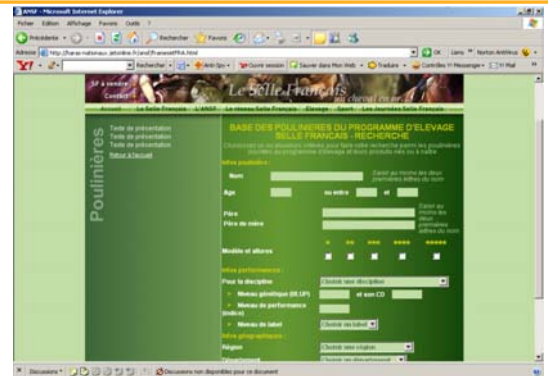
Question : En quoi consistent les bases commerciales ANSF ?

Réponse :

1/ La Base Poulinières

La Base « Poulinières SF » est une source d'informations techniques complètes sur les poulinières inscrites au Programme d'Elevage du Selle Français. Elle permet d'accéder aux données relatives à ces poulinières, leur carrière, la production existante et les croisements en cours, par une recherche multicritères.

Découvrez l'ensemble des informations sur les poulinières inscrites au programme d'élevage SF : génétique, performances sportives, production existante, croisements en cours. Faites votre choix grâce à la recherche multicritère : génétique, croisement, région... >>



Opérationnel courant mai

2/ La Base Selle Français à vendre

La Base « Selle Français à vendre » est un espace de vente de chevaux SF dédié aux adhérents ANSF et ouverte à tous les internautes en consultation. Elle permet de mettre en ligne des offres de SF à vendre.

Repérez gratuitement votre perle rare sur la base commerciale des Selle Français à vendre : propriétaire ou futur propriétaire, en un clic, visualisez l'ensemble des SF à vendre répertoriés par l'ANSF, avec des critères précis.

Réalisez une recherche personnalisée selon vos souhaits et vos propres critères ; âge, sexe, robe, génétique, discipline, performances, terroir d'élevage... >>

